SAISON 2025/2026



DEMANDE DE DEROGATION (Cf. ARTICLE 5.4 DU STATUT REGIONAL DES EDUCATEURS ET ENTRAINEURS DE FOOTBALL)

Nous soussignés,
M. ou Mme, Président/e du club (Nom, Prénom et Nom du Club en toutes lettres),
<u>ET</u>
M. ou Mme, Responsable de l'équipe (Nom et Prénom),
Numéro d'affiliation FFF :
District d'appartenance :
Demandons à bénéficier de la dérogation prévue à l'article 5.4 du Statut Régional des Educateurs et Entraîneurs du Football.
Cette dérogation permettra à <i>(Nom, Prénom et N° de Licence)</i>
Professionnelle Continue prévue le de diriger l'équipe qu
évoluera en <i>(niveau et catégorie)</i> lors de la saison 2025/2026.
Prenons acte que la non-participation à la session de recyclage, prévue le
Fait à, le//
Président.e Responsable de l'équipe

SAISON 2025/2026



DEMANDE DE DEROGATION (Cf. ARTICLE 5.4 DU STATUT REGIONAL DES EDUCATEURS ET ENTRAINEURS DE FOOTBALL)

Le dossier comprend :

- La présente demande de dérogation.
- La copie de la demande de licence dirigeant pour la saison 2025/2026.
- La confirmation d'inscription à la session de FPC.

AVIS DE LA CRSEEF : (Avis motivé) Signature du Président de la CRSEEF :